

La justice de l'Uruguay poursuit des répresseurs de femmes sous la dictature



Montevideo, 22 mars (RHC) D'anciennes prisonnières politiques uruguayennes ont vérifié aujourd'hui que la justice poursuivra deux des répresseurs qui ont abusé de femmes lors de la dernière dictature entre 1972 et 1983.

En 1985, lors du retour à la démocratie, le Parti Colorado avait signé une loi de prescription permettant l'impunité des militaires dénoncés, et ce n'est qu'en 2011 sous le gouvernement du Front Large que les victimes ont pu raconter les outrages subis.

En octobre de cette même année-là, 26 femmes ont porté à l'attention de la justice le harcèlement physique et psychologique dont elles ont fait l'objet, la privation illégale de liberté qu'elles ont subie, et en particulier les abus sexuels dont elles ont été victimes.

Il y a quelques heures, la juge Silvia Urioste, a accédé à la demande de Ricardo Perciballe, procureur spécialisé dans les crimes contre l'humanité de poursuivre les militaires Antraing Ohanessian et Jorge Silveira, actuellement à la retraite, pour les crimes d'abus d'autorité contre des détenus, de privation de liberté, de blessures graves et d'attentat à la pudeur avec violence.

Silveira se trouve en prison en raison d'autres crimes commis sous la dictature, tandis qu'Ohanessian a été membre de l'Organisme Coordinateur d'Opérations Antisubversives (OCHOA) et il a été détenu en 2013 dans le cadre de l'affaire Plan Condor ouverte en Italie.

Une loi promue par la majorité législative du Parti Front Large des gouvernements précédents a permis de poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité non prescrits et un parquet spécialisé pour favoriser l'exercice de la justice.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/251439-la-justice-de-luruguay-poursuit-des-represseurs-de-femmes-sous-la-dictature>



Radio Habana Cuba